

## Séance extraordinaire du 21 mai 2024

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 21<sup>e</sup> jour de mai deux mille vingt-quatre (21-05-2024) à 17 h 30 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse  
Mme Line Bélanger, conseillère  
M. Jocelyn Isabelle, conseiller  
M. Guy St-Arnauld, conseiller  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Paul Langevin, conseiller

### *FORMANT QUORUM*

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

### *Ouverture de la séance*

La séance est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

### 1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

#### Ordre du jour

##### *Ouverture de la séance*

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
2. *Embauche d'un journalier de classe 2 – Statut saisonnier à temps complet – Monsieur Achraf Yatribi*
3. *Embauche d'un journalier de classe 2 – Statut saisonnier à temps complet – Monsieur David Boisvert*

##### *Période de questions*

4. *Clôture de la séance*

2024-05-099

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nicolas Gauthier, appuyé de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance extraordinaire du 21 mai 2024

### 2. Embauche d'un journalier de classe 2 – Statut saisonnier à temps complet – Monsieur Achraf Yatribi

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour pourvoir un poste de journalier de classe 2 de statut saisonnier à temps complet;

CONSIDÉRANT que la candidature de monsieur Achraf Yatribi a été retenue et que ce dernier désire occuper le poste;

2024-05-100

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jocelyn Isabelle, appuyé de Guy St-Arnauld et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche monsieur Achraf Yatribi au poste de journalier de classe 2, statut saisonnier à temps complet, à compter du 23 mai 2024. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### 3. Embauche d'un journalier de classe 2 – Statut saisonnier à temps complet – Monsieur David Boisvert

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour pourvoir un poste de journalier de classe 2 de statut saisonnier à temps complet;

CONSIDÉRANT que la candidature de monsieur David Boisvert a été retenue et que ce dernier désire occuper le poste;

2024-05-101

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Langevin, appuyé de Line Bélanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche monsieur David Boisvert au poste de journalier de classe 2, statut saisonnier à temps complet, à compter du 6 juin 2024. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Période de questions

Début : 17 h 40;  
Fin : 17 h 40 (pas de question).

### 4. Clôture de la séance

2024-05-102

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Nicolas Gauthier, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 17 h 40.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Nancy Mignault,  
Mairesse

---

Nathalie Vallée, g.m.a.,  
Directrice générale et greffière  
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.